



FORMATION INITIALE TAXI - VTC

FORMATION INITIALE TAXI - VTC

L'École Gallieni est spécialisée dans la formation TAXI / VTC à Aulnay-sous-Bois. Nous préparons plus de 400 candidats chaque année à l'examen de Taxi et VTC. Ecole Gallieni est le premier centre de formation Taxi / VTC agréé en Île-de-France.

Qu'est-ce que la formation initiale ?

École Gallieni vous prépare à l'examen TAXI et VTC grâce à une formation dispensée par nos formateurs expérimentés et titulaires des diplômes requis dans chacun de leurs domaines.

La validation de l'examen, vous permet d'exercer le métier de chauffeur de TAXI ou VTC, en fonction de l'examen sélectionné.

Les informations pratiques



Conditions d'admission

Être titulaire du permis de conduire de catégorie B en cours de validité et non affecté par le délai probatoire prévu à l'article L.223-1 du code de la route.



Pièces à fournir

Pièce d'identité ou titre de séjour
Permis de conduire non affecté par le délai probatoire
Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
1 photo d'identité récente
Droits d'inscription de 237€ (frais auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat)



Durée de la formation

Formule Temps plein : 90 heures sur 3 semaines
Formule Cours du soir : 40 heures sur 4 semaines
Formule E-learning : 60 jours d'accès

Le programme

Épreuve d'admissibilité (théorique)

- Réglementation T3P (Transport Public Particulier de Personnes)
- Gestion

Coeff.	Note éliminatoire inf. à
3	6/20
2	6/20

- Sécurité routière
- Français
- Anglais niveau A2

Coeff.	Note éliminatoire inf. à
3	6/20
2	6/20
1	4/20

Spécificité TAXI

- Connaissance du territoire et de la réglementation locale
- Réglementation nationale & gestion spécifique

Coeff.	Note éliminatoire inf. à
3	6/20
3	6/20

Spécificité VTC

- Développement commercial
- Réglementation nationale & gestion spécifique

Coeff.	Note éliminatoire inf. à
3	6/20
3	6/20

Épreuve d'admission (pratique)

- Simulation de course TAXI ou VTC avec le jury d'examen

Coeff.	Note éliminatoire inf. à
	12/20

Pour aller plus loin ...

Notre centre de formation vous accompagne dans le développement de vos compétences tout le long de votre activité.



CONTINUE

Une formation obligatoire de 14 heures tous les 5 ans pour renouveler sa carte professionnelle.



PASSERELLE

Vous souhaitez avoir une double activité ? Notre centre de formation vous prépare en 5 jours à l'examen de votre choix.



MOBILITÉ

Formation spécifique TAXI

Vous souhaitez exercer votre activité dans plusieurs départements (5 maximum) ? Ecole Gallieni vous forme sur la connaissance du territoire et la réglementation locale en vigueur.



Nous retrouver

18 Bd du Général Gallieni,
93600 Aulnay-sous-Bois



Nous contacter

01 45 09 09 35



Nous écrire

contact@ecolegallieni.fr

